

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de SAINT-VICTOR & MELVIEU	
<p><u>Nombre de membres en exercice</u> : 11</p> <p><u>Présents</u> : 09</p> <p><u>Votants</u> : 11</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 06/02/2024</p> <p><u>Date d'affichage</u> : 06/02/2024</p>	<p>Séance du 13 Février 2024 L'an deux mille Vingt quatre Le Treize Février à 17 heures 00</p> <p>Le conseil municipal de la commune de Saint-Victor & Melvieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. CAPEL Jean, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : ALAUZET Claude, CAPEL Jean, GOUJARD Claudine, IBANEZ Marie-Josèphe, LAVABRE Jordy, MONTADE Sylvain, PAROUTY-GIRARD Yvette, RICARD Martine, TIERS Jérôme</p> <p><u>Absent</u> : ALRIQUET Julie, excusée, avait donné procuration à Mme RICARD Martine ; DELMAS Christine, excusée, avait donné procuration à Mr TIERS Jérôme,</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Yvette PAROUTY-GIRARD</p>

Ordre du jour :

- Vote du procès-verbal du 15 Janvier 2024
- Ouverture de crédits par anticipation en attendant le vote du budget primitif 2024 – Budget principal
- Ouverture de crédits par anticipation en attendant le vote du budget primitif 2024 – Budget Eau Assainissement
- Divers (Epicerie de St-Victor, débroussaillage)

Vote du Procès-verbal du 15 Janvier 2024

Voté à l'unanimité

Ouverture de crédits par anticipation en attendant le vote du budget primitif 2024 – Budget principal

VU l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales permettant à l'exécutif de la collectivité territoriale jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser l'ouverture par anticipation des crédits d'investissement suivants pour l'année 2024 :

Chapitre ou opération	Article budgétaire	Intitulé	Montant ouvert par anticipation en 2024
Chapitre 20	204182	Caserne des pompiers	47 500 €
Chapitre 21	2111	Achat terrain	7 500 €
	2138	Construction de la Halle	100 000 €
	2188	Matériels Multiservices	40 000 €
TOTAL			195 000 €

Voté à l'unanimité

Signature baux Multiservices

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la Commune était à la recherche de nouveaux gérants pour le Multiservices de Saint-Victor et informe qu'après avoir reçu plusieurs candidatures, celle de Monsieur MENU a été retenue. Depuis plusieurs années, il travaille dans des restaurants proches de Toulouse et de sa banlieue. Monsieur MENU est motivé à reprendre la gérance du Multiservices et a hâte de commencer.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de prendre contact avec le Notaire afin d'établir un nouveau bail commercial, un nouveau bail d'habitation ainsi que le prêt à usage de la licence IV appartenant à la Commune au nom de Monsieur MENU.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- Obligation Légale de Débroussaillage : Une réunion publique sera organisée en présence des pompiers de Saint-Rome de Tarn afin d'informer la population sur les nouvelles règles. La date vous sera communiquée ultérieurement.
- Fleurissement : Dimanche 12 mai 2024 à la salle des fêtes de Saint-Victor

La séance est levée à 19 h 00.

• Rappel des délibérations prises le Lundi 13 février 2024

- **2024-02-13 N°01 : Ouverture de crédits par anticipation en attendant le vote du budget primitif 2024 – Budget principal**
- **2024-02-13 N°02 : Signature des baux Multiservices**

Signatures du Maire et du secrétaire de séance

Maire Jean CAPEL	
Secrétaire de séance Yvette PAROUTY-GIRARD	